

INSTITUTION DE LA CROIX BLANCHE – **ECOLE PRIMAIRE** - BONDUES

☎ 03.20.46.24.29 - Accueil Primaire : ☎ 03.20.46.89.68

accueil.ecole.cbb@wanadoo.fr

Circulaire - Parents-Infos - Rentrée scolaire 2023/2024

PRIMAIRE

• **PRE-RENTREE 2023** : Vendredi 01 septembre 2023 de 15 H 15 à 16 H 30

Affichage des listes de classe. Portes ouvertes pour accueillir enfants et parents. Vente de tabliers par l'Apel.

• **RENTREE 2023** : Pour tous, la rentrée est fixée au Lundi 04 septembre 2023 à 08 H 30, suivie d'un accueil petit déjeuner pour les parents et offert par l'Apel. Le jour de la rentrée, seuls les parents de CP seront habilités à accompagner leur enfant dans la cour le 1^{er} jour.

• **HORAIRES** :

LE MATIN :

- 8 H 30 (L'école est ouverte à partir de 7 H 45). Les portes sont fermées dès 8 H 30. Première sonnerie à 08 H 20 pour se mettre en rang. Les enfants doivent tous être dans leur classe à 8 H 30. Merci de respecter les horaires.
- 12 H - Fin de la classe.

L'APRES-MIDI :

- 13 H 45 / 16 H 30 - Début de la classe, accueil des externes à partir de 13 H 30.
- GARDERIE DU SOIR : 16 H 30 / 18 H 30 (avec participation financière). Merci de respecter les horaires.
- 1^{ère} sortie : 16 H 30 / 16 H 40
- 2^{ème} sortie : 17 H 10 / 17 H 20 (l'élève doit explicitement être autorisé à sortir à cet horaire. Si un adulte ou un collégien/lycéen ne vient pas le chercher, il retournera en garderie.
- 3^{ème} sortie : 17 H 30 / 17 H 40
- 4^{ème} sortie : 18 H 00 / 18 H 30

Les enseignants et Patrice BOUTS, Chef d'établissement, sont à votre disposition, sur rendez-vous pour tout problème concernant votre enfant.

• **LIVRES SCOLAIRES - ARBS** :

Nous vous rappelons que les inscriptions et paiements se font par internet sur le site www.arbs.com (merci de faire le nécessaire dès que possible afin que les enfants puissent avoir leurs livres dès la rentrée).

Distribution des livres à l'école pour tout dossier ARBS à jour.

• **VETEMENTS** :

Tous les vêtements seront **marqués au nom de l'enfant**. Chacun portera un **tablier à manches longues** également marqué. L'Apel propose des tabliers avec le logo de l'école qui peuvent être achetés au prix de 23€ pièce (34 € les deux) le jour de la pré-rentrée et le jour de la rentrée.

• **REPAS :**

Le restaurant scolaire fonctionne dès le premier jour, lundi 04 septembre 2023.

• **TRAITEMENT MEDICAL :**

Dans l'intérêt de l'enfant et par respect du cadre légal, l'école ne peut donner de médicaments. Par conséquent, les parents doivent demander au médecin d'adapter la posologie pour le matin et le soir ou venir donner le médicament.

Si la santé de l'élève nécessite une prise de médicaments sur temps scolaire, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doit être mis en place selon les conditions suivantes :

- Demander un dossier PAI à l'accueil de l'école.
- Donner le PAI au médecin qui remplira sa partie et la signera. Une ordonnance récente indiquant la posologie sera jointe.
- Le médecin scolaire, les parents et le chef d'établissement cosigneront.
- Une copie aux parents, une copie à l'enseignant et une copie à l'école.
- Fournir deux trousseaux à médicaments, une pour la classe, une pour l'accueil.

Si votre enfant est malade et/ou fiévreux, il ne peut pas être accueilli à l'école.

En cas de maladie contagieuse, vous devez fournir un certificat médical précisant la date de retour possible à l'école.

Le carnet de vaccination doit être à jour.

Dans le cadre de l'équilibre alimentaire, les bonbons sont interdits. L'après-midi, les goûters ne peuvent se prendre qu'à 16 h 30. Seule l'eau plate est acceptée : privilégiez une gourde et non la bouteille plastique.

• **CLASSES DE DECOUVERTE :**

Durant la prochaine année scolaire, les élèves des classes de CE1 et CE2 participeront à un séjour en classe de découverte. Les projets seront présentés aux parents lors des rencontres de début d'année. Puis en 2024/2025, ce sera le tour des classes de CM1 et CM2.

• **VACANCES SCOLAIRES :** *Chacun est tenu de respecter ce calendrier. Les vacances sur temps scolaire ne sont pas autorisées jusqu'au dernier jour. Tout manquement au cadre légal, assiduité scolaire, impose un courrier au Chef d'établissement et à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.*

TOUSSAINT - du samedi 21 octobre 2023
- au lundi 06 novembre 2023 matin.

NOEL - du samedi 23 décembre 2023
- au lundi 08 janvier 2024 matin.

HIVER - du samedi 24 février 2024
- au lundi 11 mars 2024 matin.

PRINTEMPS - du samedi 20 avril 2024
- au lundi 06 mai 2024 matin.

ASCENSION - du mercredi 08 mai 2024
- au lundi 13 mai 2024 matin.

PENTECOTE - du samedi 18 mai 2024
- au mardi 21 mai 2024 matin.

ETE - le vendredi 06 juillet 2024

Un écrit est nécessaire pour prévenir de toute absence ou de toute modification (sortie, cantine...). Vous pouvez joindre directement Monsieur Sergueï (accueil en primaire) ou laisser un message sur la boîte vocale au numéro suivant :

☎ **03.20.46.89.68.** accueil.ecole.cbb@wanadoo.

Pour toute demande particulière au chef d'établissement, merci d'adresser un courriel à Isabelle Verstraete, assistante de direction à l'adresse suivante : institutioncroixblanche@nordnet.fr

L'équipe enseignante

Patrice BOUTS
Chef d'établissement